



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Budget du Québec : une bonne nouvelle !

Un investissement majeur en environnement dans Chaudière-Appalaches

Lévis, le 28 mars 2018 – Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) applaudit la décision gouvernementale de renouveler et bonifier les ententes de soutien à la mission des conseils régionaux de l'environnement (CRE). Il s'agit d'une reconnaissance du travail accompli depuis plusieurs années et de l'efficacité des CRE sur le terrain à mobiliser et à rassembler les acteurs régionaux dans la recherche de solutions concertées pour le développement durable et la protection de l'environnement.

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Isabelle Melançon, démontre par ce soutien financier significatif qu'elle accorde toute sa confiance aux CRE, notamment dans la perspective de redoubler les efforts dans l'accompagnement des régions face aux défis climatiques et environnementaux. La ministre exprime clairement la pertinence d'un investissement dans ces organisations capables de créer une dynamique régionale inclusive avec les différents acteurs socioéconomiques pour la transition énergétique, la mobilité durable, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs impacts, et la conservation des milieux naturels. « De plus en plus d'intervenants et de décideurs régionaux reconnaissent la pertinence des interventions du CRECA et font appel à son expertise pour les conseiller et les accompagner », a précisé M. François Barret, président du CRECA.

En raison de leur fort attachement aux enjeux régionaux, les CRE ont une vision en matière de protection de l'environnement qui s'inscrit dans une logique de conciliation avec les impératifs économiques et sociaux.

« Le renouvellement et la bonification de notre entente nous permettront d'être beaucoup plus impliqués dans les dossiers et de renforcer notre présence et notre soutien auprès des partenaires régionaux », mentionne Martin Vaillancourt, directeur général du CRECA. En bonifiant et en pérennisant le programme des CRE, le gouvernement consolide une organisation régionale unique dont le rôle est de favoriser la concertation et les échanges entre les institutions régionales et nationales, les organismes environnementaux, les citoyens et les entreprises.

– 30 –

À propos du CRECA

Le Conseil régional en environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) est une organisation engagée dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire de la Chaudière-Appalaches. Par la concertation, le CRECA vise à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

Renseignements et entrevues

François Barret, président du CRECA

418 832-2722

francois.barret@creca.qc.ca

Martin Vaillancourt, directeur général du CRECA

418 832-2722

cell : 418 265-7545

martin.vaillancourt@creca.qc.ca